

Réf: Dossier N° 160477

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ACCUS SARL »

Siège social Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON DAGBE  
EXTENSION, Lot 109, Ilot 13

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 05/09/2018 reçus par Me JEAN CLAUDE NIAMIEN , NOTAIRE et enregistrés au CEPICI le 11/09/ 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACCUS SARL »

Objet : Construction de bâtiment et rénovation;  
- Aménagement foncier, ouverture de voies et lotissement ;  
- Topographie, plan et devis.

Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financière.

industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension  
et le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON DAGBE  
EXTENSION, Lot 109, Ilot 13

Dirigeant(s) : M LEGUE AKRE MANASSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-DAB-2018-B-337 du 23/11/2022 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 23/11/2022

